

7 bonnes raisons de s'appuyer sur l'expertise de l'ADAL

Dans un contexte où les exigences techniques, environnementales et réglementaires se renforcent, la qualité du traitement de surface de l'aluminium devient un enjeu déterminant pour la durabilité, la performance et l'esthétique des ouvrages.

L'ADAL (Association pour le Développement de l'Aluminium Anodisé ou Laqué) constitue aujourd'hui un acteur de référence au service de l'ensemble de la filière et de ses prescripteurs.

Voici pourquoi s'y référer est un choix stratégique :

1. Un repère de qualité reconnu

L'ADAL est l'organisme certificateur accrédité par le Cofrac pour l'anodisation et le thermo-laquage de l'aluminium (Certification de produits et services n° 5-0008, portée disponible sur www.cofrac.fr). Cette accréditation constitue une reconnaissance formelle de la compétence de l'ADAL et de la fiabilité de son dispositif de certification, dont les référentiels – Qualimarine, Qualilaquage et Qualanod – constituent des standards reconnus du marché.

2. Une approche structurée de la performance

Les traitements certifiés contribuent à limiter les risques de corrosion ou d'altération de l'aspect dans le temps. Ils visent à assurer la durabilité des menuiseries et des façades en aluminium, même dans des environnements exigeants. L'ADAL soutient cette exigence à travers des référentiels techniques et un dispositif de contrôle, participant à une démarche de qualité structurée.

3. Un réseau d'experts à votre service

L'ADAL fédère un réseau d'industriels, présents sur l'ensemble du territoire et à l'international.

Les entreprises certifiées disposent d'une maîtrise reconnue des procédés et accompagnent les projets avec réactivité, expertise technique et solutions adaptées. Leur implantation territoriale favorise une bonne connaissance des enjeux locaux et leur permet de proposer des réponses adaptées aux besoins spécifiques des projets.

4. Une réponse aux exigences des prescripteurs

Dans un marché où la qualité doit être démontrée, les certifications délivrées par l'ADAL constituent un levier de confiance pour les maîtres d'ouvrage, architectes et bureaux d'études.

Elles facilitent les choix techniques, sécurisent les projets et s'inscrivent dans une dynamique d'anticipation des évolutions techniques et des attentes du marché.

5. Une expertise technique collective

L'ADAL s'appuie sur des commissions, des comités techniques et des échanges inter-professionnels réguliers. Cette dynamique permet d'anticiper les évolutions du secteur, d'accompagner les mutations réglementaires et de diffuser les meilleures pratiques. Elle favorise également des échanges riches entre acteurs de la filière, contribuant à l'innovation et à la qualité des traitements de surface.

6. Un acteur engagé pour l'avenir de la filière

Co-fondatrice d'ESTAL (European Association for Surface Treatment on Aluminium) et de QUALANOD, et membre du SNFA (organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries et façades aluminium) ainsi que de l'UITs (Union des Industries des Technologies de Surface), l'ADAL s'inscrit dans une dynamique collective à l'échelle nationale et européenne, contribuant à l'évolution des référentiels et des pratiques, notamment en matière de durabilité.

7. Un partenaire pour valoriser vos projets

Au-delà de la certification, l'ADAL contribue à promouvoir l'excellence de l'aluminium dans l'architecture, en intérieur comme en extérieur. Elle met à disposition des outils, des ressources et des supports facilitant la valorisation des projets auprès des prescripteurs. Par son cadre de certification et ses exigences, elle constitue un repère fiable et un levier de confiance.

Retrouvez-nous sur nos sites internet :

➤ adal-aluminium.fr

➤ qualimarine.fr

➤ qualilaquage.fr

➤ qualanod.net